

LE PAPE ET LA FRANCE

Grave allocution consistoriale

Le Saint-Siège est-il responsable de la persécution religieuse ? — Les clauses concordataires. — Les articles organiques. — La nomination des évêques. — Ce qu'est devenue la liberté de l'Eglise de France. — Affection inaltérable du Pape pour la France. — Il prévoit et attend sans effroi les graves événements dont l'Eglise de France est menacée.

LE Pape a tenu, le 14 novembre, un consistoire secret au cours duquel il a adressé aux cardinaux une très importante allocution.

En voici, d'après *L'Univers* les principaux passages :

Une double cause, a-t-il dit, motive ce consistoire ; les prochaines canonisations et la préconisation de nouveaux évêques. Des circonstances attristantes viennent troubler cette double joie.

D'abord, la guerre terrible qui, depuis plusieurs mois, ravage l'Extrême-Orient. « Animé comme nous le devons être d'un amour paternel à l'égard de tous les hommes, Nous supplions Dieu de vouloir éteindre promptement cet incendie. »

Puis la pensée de l'immense multitude qui conserve à peine une ombre de christianisme.